

Le Département du Val d'Oise souhaite accompagner la mise en place de petits déjeuners dans les collèges situés en zone REP et REP+ par le biais d'un nouvel appel à projet. En effet, le petit-déjeuner contribue à hauteur de 20% à l'apport énergétique total quotidien des adolescents. Il favorise la concentration, l'attention et la bonne humeur, facteurs indispensables de la réussite de vos élèves.

Partant de ce constat, la direction de l'Education et des Collèges, par l'intermédiaire du Service Restauration et Education au Goût, vous propose un programme de sensibilisation au petit-déjeuner par le biais d'un appel à projets.

Les collèges sélectionnés bénéficieront d'une aide financière de la part du Département, d'outils et de guides pratiques destinés à faciliter cette mise en place ainsi qu'un accompagnement réalisé par la diététicienne du service restauration (temps d'intervention et de sensibilisation à l'alimentation et la nutrition à destination du public collégien). Les projets retenus pourront être valorisés au niveau national dans le cadre du Trophée du petit-déjeuner, organisé par le Collectif du petit déjeuner.

I. Première intervention

QUOI : Intervention théorique et interactive sous la forme d'un quizz.

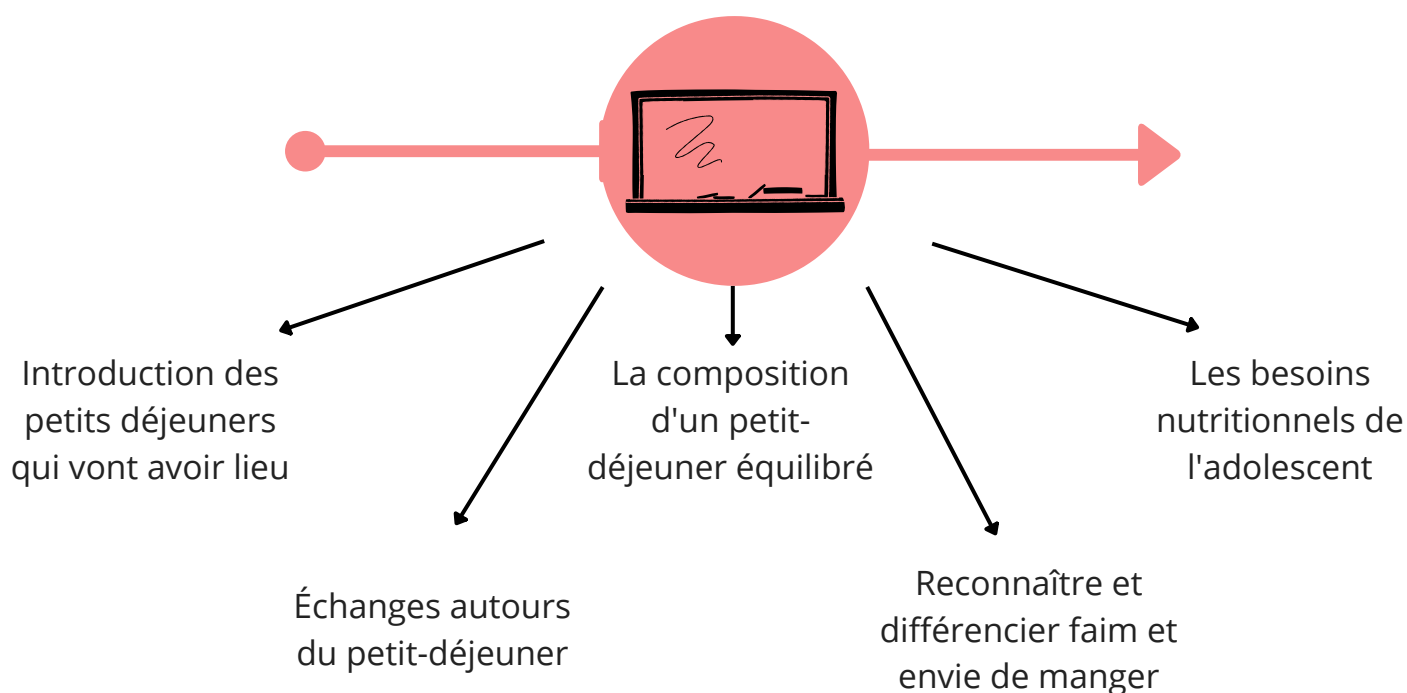
OU : Dans une salle de classe.

PAR ET POUR QUI : Intervention animée par une diététicienne du Département.
Classe par classe en fonction du/des public(s) visé(s).

DURÉE : 1 heure.

QUAND : Avant le premier petit-déjeuner.

COMMENT : Date et horaire à planifier en amont avec la diététicienne.



II. Petits Déjeuners

QUOI : Petits déjeuners proposés sous forme de buffet totalement en autonomie.

POURQUOI : Proposer les petits déjeuners sous cette forme permet :

- Autonomie complète des élèves
- Moins de besoin/fatigue du personnel
- Moins de gaspillage alimentaire
- Plus d'échanges et moments plus qualitatifs partagés avec le personnel

OU : Dans le réfectoire.

PAR ET POUR QUI : Mis en place avec les ressources humaines internes existantes au sein de l'établissement et ouvert à tous les élèves du collège.

DURÉE : Minimum 45 minutes.

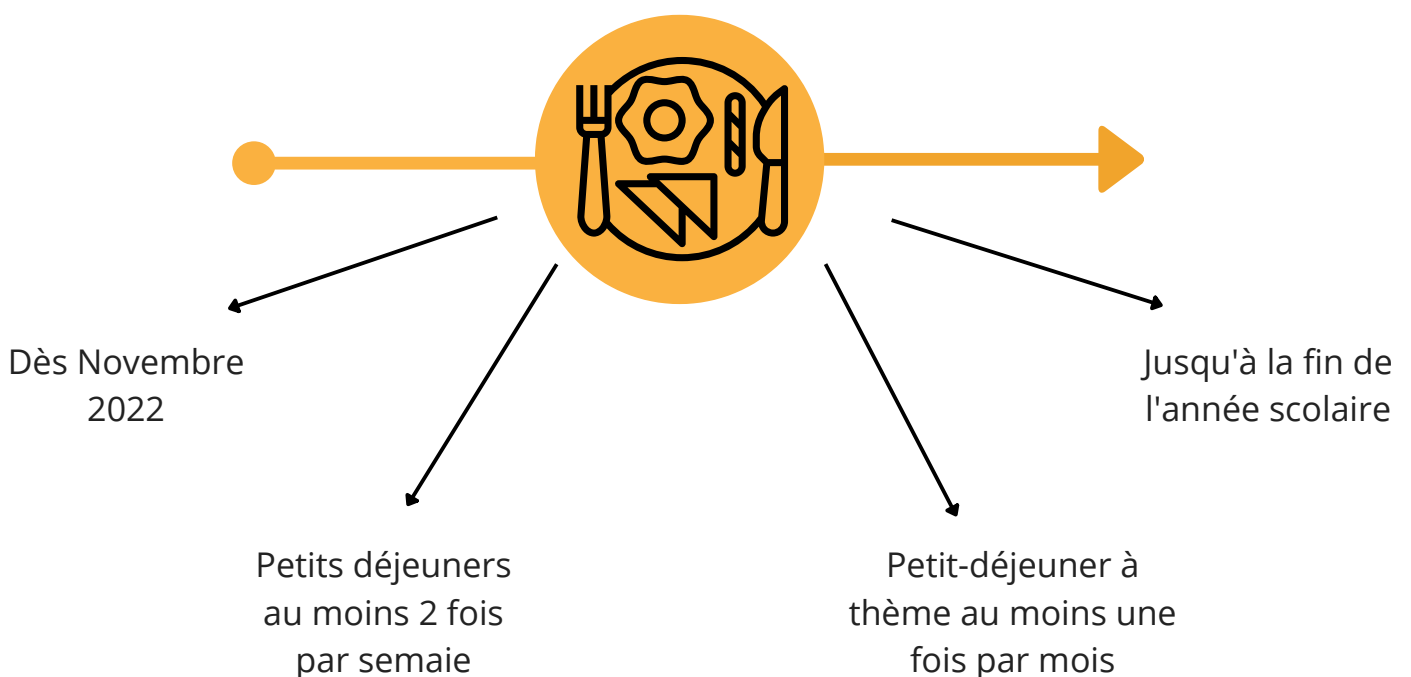
QUAND : Dès novembre et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

COMMENT : L'établissement passe les commandes. Quelques pistes :

- Les fruits et produits laitiers restants de la veille peuvent être servis au petit-déjeuner.
- Les produits secs/épicerie peuvent être achetés en gros et conservés.
- Le reste des achats peuvent être achetés toutes les semaines.
- Si nécessaire prévoir l'achat de matériel.

Respect des recommandations du PNNS pour la population des adolescents :

5 composantes minimum dont 1 produit céréalier, 1 produit laitier, 1 fruit et de l'eau



III. Autres interventions

QUOI : Intervention théorique et interactive forme à définir en fonction des ateliers.

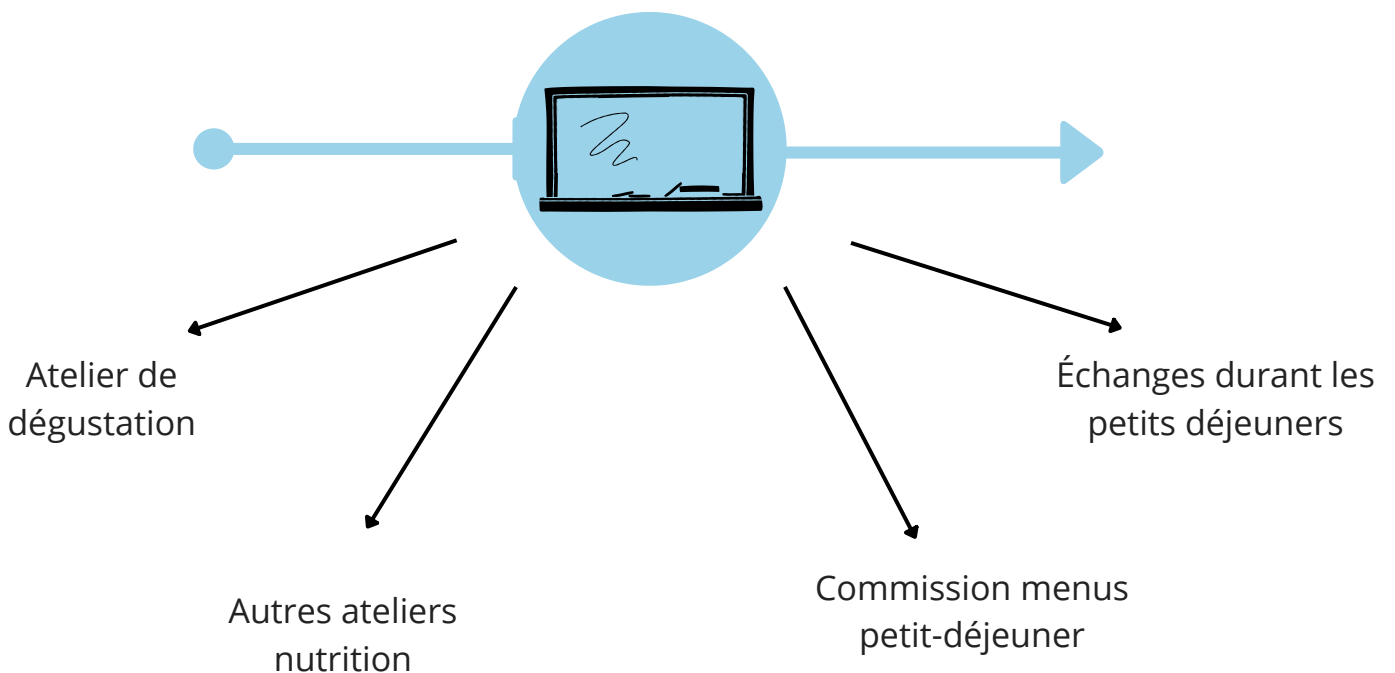
OU : Dans une salle de classe.

PAR ET POUR QUI : Intervention animée par une diététicienne du Département.
Classe par classe en fonction du/des public(s) visé(s).

DURÉE : A définir en fonction des ateliers.

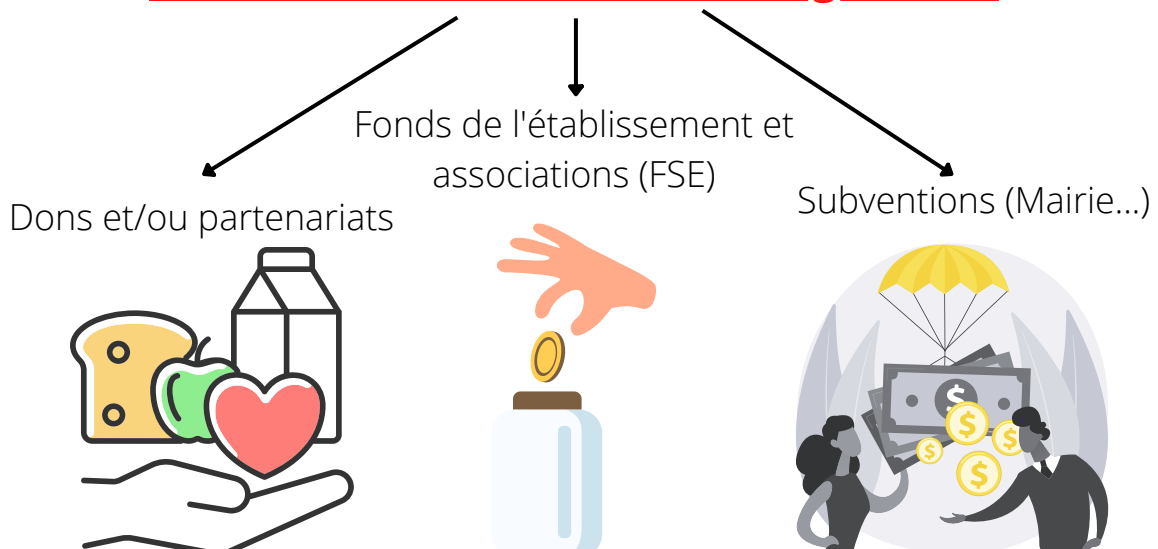
QUAND : Pendant l'année scolaire et durant le dispositif "école ouverte".

COMMENT : Sur demande du collège : Date et horaire à planifier en amont avec la diététicienne.



IV. Financement

Modes de financements envisageables :



Accompagnement et financement du Département sur 2 ans :

Cursus suivant :

<u>Première année</u>	Accompagnement dans la mise en place des petits déjeuners pour être autonome l'année suivante <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des petits déjeuners de manière fluide- Sensibilisation des élèves au projet- Évaluation de la satisfaction des élèves- Création de partenariats
<u>Deuxième année</u>	Accompagnement en tentant d'être en totale autonomie : <ul style="list-style-type: none">- Recherche & Mise en place de partenariats solides sur la durée- Sensibilisation auprès des nouveaux élèves- Amélioration des propositions de petits déjeuners

V. Le trophée du petit-déjeuner

PARTICIPATION SUR LA BASE DU VOLONTARIAT

QUOI : Concours à l'échelle nationale organisé par le collectif du petit-déjeuner.

COMMENT : Dossier à remplir et à remettre au collectif du petit-déjeuner (réponses aux questions posées + photos des actions mises en place).

QUI : Dossier à remplir par le(s) référent(s) de projet, avec l'aide de la diététicienne du département.

QUAND : Dossier à remettre en fin d'année (la date précise sera diffusée ultérieurement).

